



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-244200895-20220707-22_07_16-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 12/07/2022
Affichage : 09/01/2020

Communauté de Communes du PILAT RHODANIEN

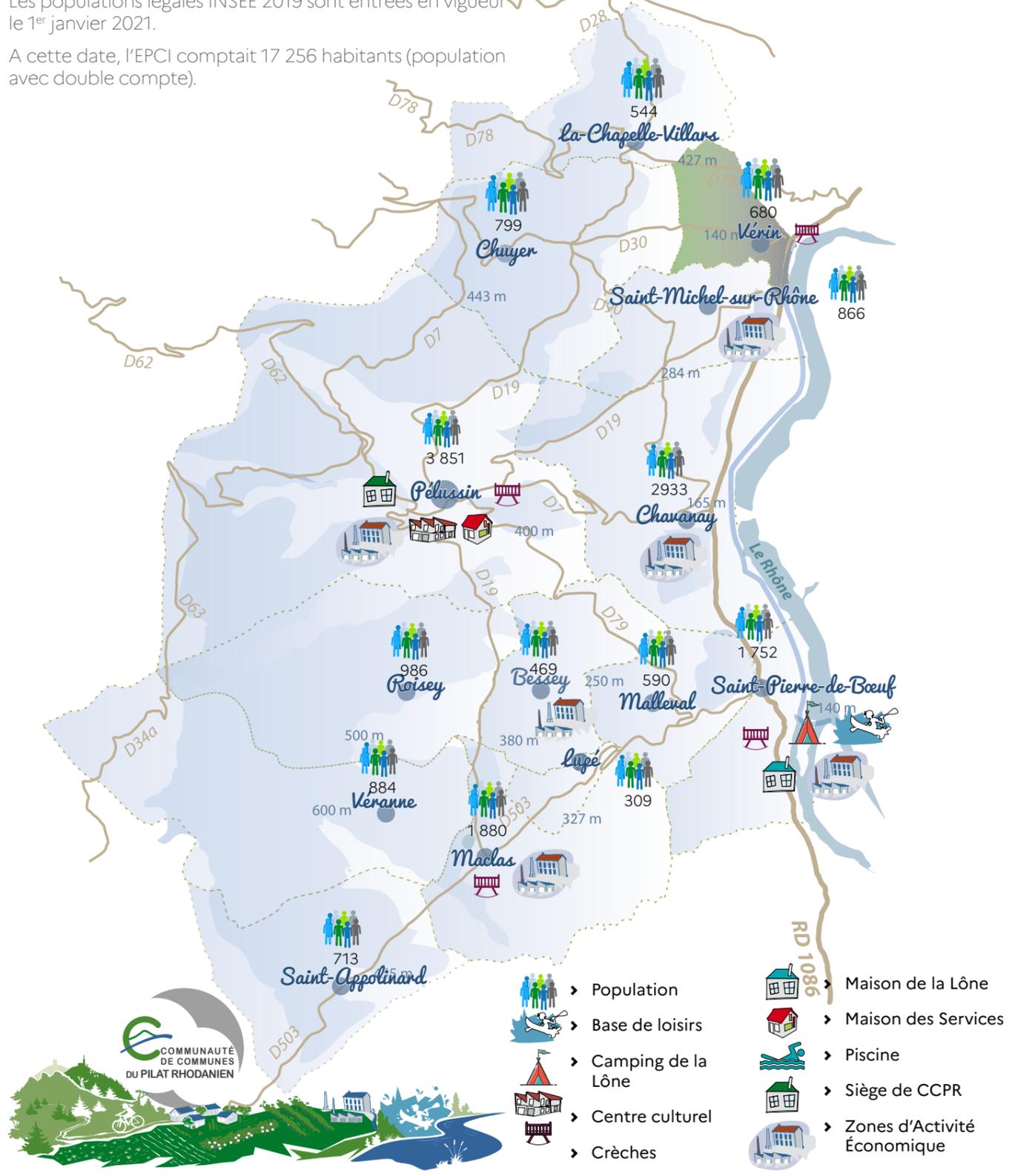
La Communauté de Communes du Pilat Rhodanien est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (E.P.C.I.) créé par arrêté préfectoral du 30 novembre 2001.

Les populations légales INSEE 2019 sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2021.

A cette date, l'EPCI comptait 17 256 habitants (population avec double compte).

Elle est composée de 14 communes :

- ▶ Bessey, Chavanay, Chuyer, La-Chapelle-Villars, Lupé, Maclas, Malleval, Pélussin, Roisey, Saint-Appolinard, Saint-Michel-sur-Rhône, Saint-Pierre-de-Boeuf, Véranne, Vérin.



LES COMPÉTENCES ET LES SERVICES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU



www.pilatrhodanien.fr



Le nouveau conseil communautaire s'est installé le 6 juillet 2020 pour 6 années. Lors de cette séance, le Président, les Vices-présidents et le bureau communautaire ont été élus.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Instance décisionnelle composée des 14 maires des communes du territoire, ils se réunissent chaque semaine. Le Bureau assure la gestion des affaires courantes du territoire et prépare les délibérations du conseil communautaire.

Serge RAULT
Président
de la
Communauté de Communes
du Pilat Rhodanien
Maire de Saint-Pierre-de-Bœuf



LES 7 VICE-PRÉSIDENT(E)S

Ils sont responsables d'un domaine de compétence et président les séances de travail des commissions.



Valérie PEYSSELON
1^{ère} Vice-Présidente
en charge de l'eau, de
l'assainissement non collectif
et du très haut-débit
Maire de Vérin



Michel DÉVRIEUX
2^{ème} Vice-Président
en charge
du tourisme
Maire de Pélussin



Jacques BERLIOZ
3^{ème} Vice-Président
en charge des finances, de
la communication et de la
culture
Maire de
La Chapelle-Villars



Charles ZILLIOX
4^{ème} Vice-Président
en charge de l'aménagement
du territoire, de l'urbanisme et
de l'habitat
Maire de Bessey



Patrick METRAL
5^{ème} Vice-Président
en charge du
développement économique
et de l'emploi
Maire de Chavanay



Farid CHERIET
6^{ème} Vice-Président
en charge des
services à la personne et
Président de la SPL
Maire de Lupé



Hervé BLANC
7^{ème} Vice-Président
en charge de
la mutualisation et de la
piscine
Maire de Maclas

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES MEMBRES DU BUREAU



Philippe ARIÈS
délégué
à la gestion des
déchets
Maire de Roisey



Michel BOREL
délégué
au développement
durable et aux
mobilités
Maire de Véranne



Annick FLACHER
Maire de
Saint-Appolinard



Christelle MARCHAL
Maire de
Malleval



Jean-Louis POLETTI
Maire de
St-Michel s/ Rhône



Béatrice RICHARD
Maire de
Chuyer



Brigitte BARBIER
Chavanay



Anne-Marie BORGEAIS
Chavanay



Yannick JARDIN
Chavanay



Jean-Baptiste PERRET
Chavanay



Philippe BAUP
Chuyer



Laurent CHAIZE
Maclas



Marcelle CHARBONNIER
Maclas



Thomas PUTMAN
Malleval



Jean-François CHANAL
Pélussin



Martine JAROUSSE
Pélussin



Stéphane TARIN
Pélussin



Agnès VORON
Pélussin



Corinne KOERTGE
Pélussin



Dominique CHAVAGNEUX
Pélussin



Eric FAUSSURIER
Roisey



Jacques GERY
St-Appolinard



Sylvie GUISSET
St-Michel s/Rhône



Christian CHAMPELEY
St-Pierre-de-Bœuf



Véronique MOUSSY
St-Pierre-de-Bœuf



Martine MAZOYER
Véranne



Cyrille GOEHRY
Vérin

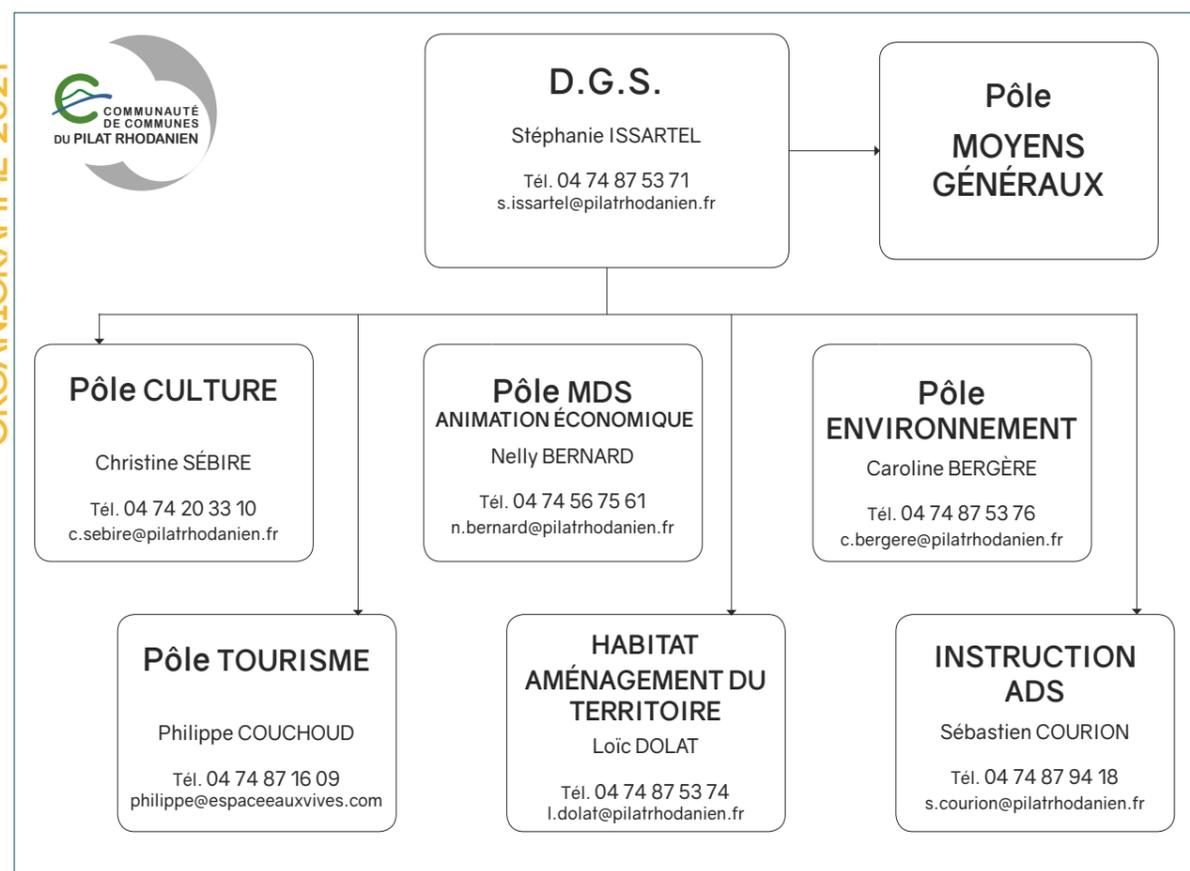


CHIFFRES CLÉS

- ▶ 37 agents
- ▶ dont 26 agents titulaires
- ▶ et 11 agents contractuels
- ▶ 31,26 Equivalent Temps Plein

En 2021, la crise sanitaire a nécessité l'adaptabilité des services et de nouvelles organisations pour permettre la continuité des services.

Le télétravail mis en place en 2020 a été maintenu et la communauté de communes a dû s'équiper et adapter les postes et outils des agents



LES FINANCES



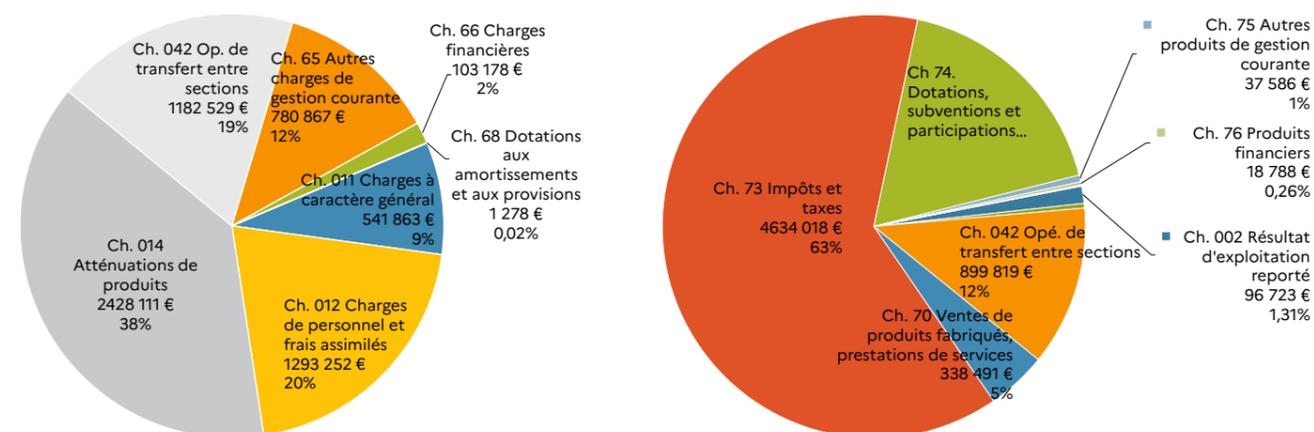
La communauté de communes comptabilise 7 budgets. En plus du budget principal, elle dispose également de 6 budgets annexes : aménagement de zones d'activités économiques, déchets ménagers, eau, assainissement non collectif (ANC), cinéma et base de loisirs.

Validé le 31 mars 2022, les comptes administratifs 2021 des budgets présentent les résultats suivants :

Répartition des dépenses et des recettes DE FONCTIONNEMENT pour le BUDGET GÉNÉRAL

Dépenses : 6 331 077 M€

Recettes : 7 367 022 M€

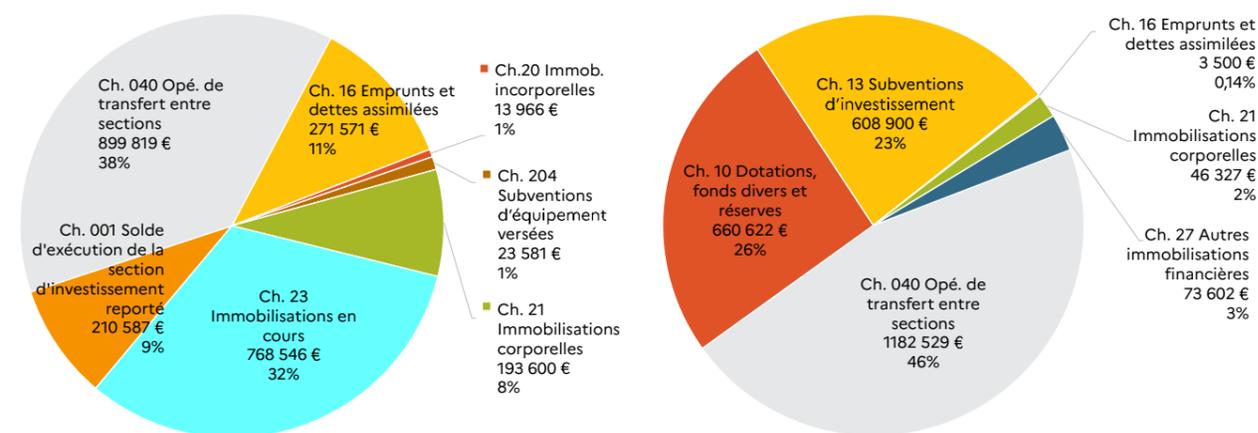


Les opérations d'ordres présentées dans les graphiques sont des opérations qui s'équilibrent en dépenses / recettes entre les sections.

Répartition des dépenses et des recettes D'INVESTISSEMENT pour le BUDGET GÉNÉRAL

Dépenses : 2 381 671 M€

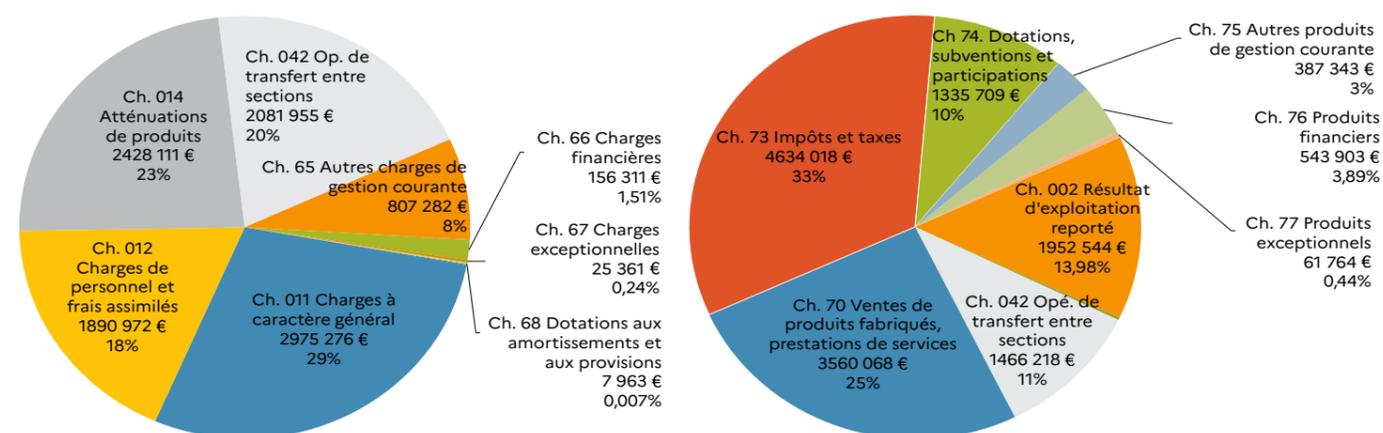
Recettes : 2 575 479 M€



Répartition des dépenses et des recettes

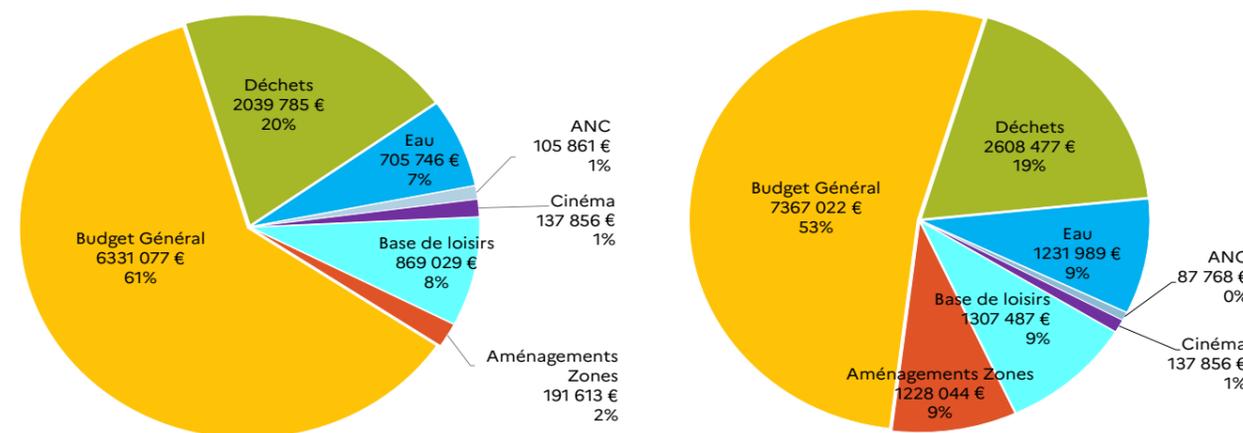
DE FONCTIONNEMENT pour les 7 budgets cumulés

► réalisées en 2021, répartition par chapitre



Les opérations d'ordres présentées dans les graphiques sont des opérations qui s'équilibrent en dépenses / recettes entre les sections.

► réalisées en 2021, répartition par budget



Dépenses : 10 380 968 M€

Recettes : 13 968 644 M€

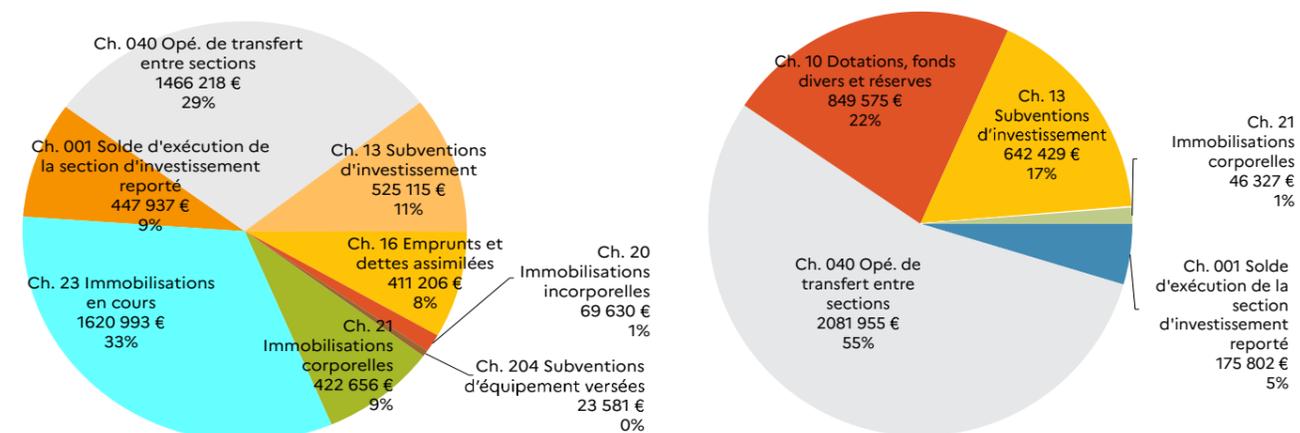
LES FINANCES



Répartition des dépenses et des recettes

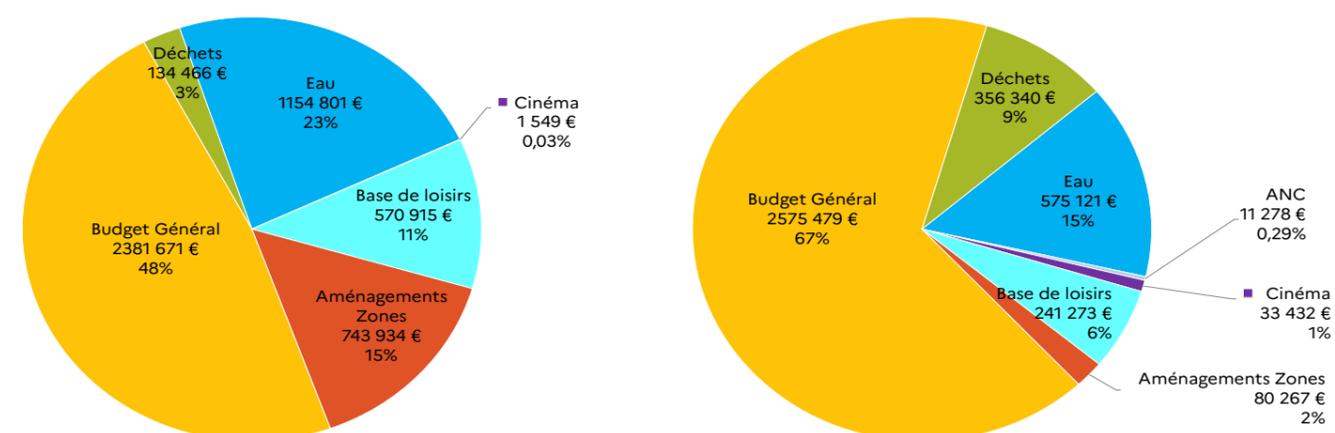
D'INVESTISSEMENT pour les 7 budgets cumulés

► réalisées en 2021, répartition par chapitre



Les opérations d'ordres présentées dans les graphiques sont des opérations qui s'équilibrent en dépenses / recettes entre les sections.

► réalisées en 2021, répartition par budget



Dépenses : 4 987 336 M€

Recettes : 3 873 189 M€



Le chantier de la cuisine centrale en janvier 2021

La cuisine centrale

Chaque jour en période scolaire, la Société Publique Locale du Pilat Rhodanien confectionne près de 700 repas pour les élèves des écoles publiques de Pélussin, Chavanay, La-Chapelle-Villars, Maclas, Roisey, Véranne, Saint-Appolinard, Saint-Michel-sur-Rhône, Vérin, Malleval, Lupé, Chuyer et pour les écoles privées de Maclas, Chavanay, Chuyer.

La Société Publique Locale du Pilat Rhodanien fournit également les centres de loisirs de Pélussin, Au pays des enfants à Roisey, La grotte aux fées à Chuyer, Saint-Pierre-de-Bœuf, Chavanay et Maclas.

Le développement de l'activité et l'exiguïté des locaux actuels, installés au lieu-dit « L'eau qui bruit » à Pélussin, ont motivé le projet de construction d'une nouvelle cuisine centrale en dessous des locaux du siège de la communauté de communes au 13 rue des Prairies à Pélussin.

La communauté de communes est accompagnée par le groupement de maîtrise d'œuvre Atelier 3A Architectes à Pélussin et le cabinet Synapse Construction basé à Ecully.

Le choix des élus s'est porté sur une construction en cohérence avec les enjeux environnementaux : ossature et charpente bois, isolation en fibre de bois, panneaux photovoltaïques (autoconsommation et rejet sur le réseau public de l'énergie non consommée), raccordement à la chaudière bois existante.

Les travaux ont démarré en juin 2020 pour une durée de 12 mois, initialement prévue.

Sur l'année 2021, le chantier de la cuisine centrale s'est poursuivi par les travaux de second œuvre et sous la maîtrise d'œuvre du groupement Atelier 3A / Synapse. Il est stoppé depuis le mois de juin 2021 suite à des malfaçons sur le carrelage. Une expertise est en cours.

Budget estimatif

RECETTES HT		
Etat - DSIL	282 200 €	19,26 %
AURA	487 000 €	33,24 %
Département	370 800 €	25,32 %
Autofinancement	324 940 €	22,18 %
TOTAL HT	1 464 940 €	100 %

DÉPENSES HT	
AMO	27 645 €
Maîtrise d'œuvres / Bureaux études	120 818 €
Travaux / mobilier	1 199 041 €
Acquisition terrain	96 503 €
Frais annexes	6 376 €
Assurance Dommages Ouvrage	14 556 €
TOTAL HT	1 464 940 €

LES INVESTISSEMENTS



La piscine à Pélussin

La piscine a ouvert ses portes du 19 juin au 29 août 2021 dans un contexte sanitaire très contraint. Un protocole spécifique a été mis en place.

Le nombre d'entrées s'est élevé à 4 614 contre 16 832 en 2019. La chute de fréquentation s'explique par plusieurs éléments : une période d'ouverture plus courte, la mise en place du pass sanitaire, une météo très capricieuse et le fait de ne pas accueillir de scolaires.

Ainsi la fréquentation moyenne journalière s'élevait à 64 usagers par jour en 2021 contre 151 en 2019.

L'équipement est confronté à de nombreuses fuites d'eau inexplicables qui engendrent une surconsommation d'eau (environ 65 m³ par jour)

Une réflexion a été engagée pour réhabiliter cet équipement. La commission a travaillé sur les besoins de réhabilitation. Une consultation d'assistance à maîtrise d'ouvrage a été lancée pour un démarrage de mission prévu pour le 1^{er} trimestre 2022.



L'aide au développement économique

CHIFFRES CLÉS

En 2021,

- 7 subventions ont été attribuées pour l'aide au développement des petites entreprises du commerce et de l'artisanat ;
- des Actions spéciales « COVID » ont été mises en place : 3 emailings entreprises + 1 mailing agriculteurs ;
- signature de 2 avenants au Fonds Région Unie (FRU) pour poursuivre l'aide aux entreprises en 2021 et aider les agriculteurs ;
- réalisation d'un Atlas des friches économiques avec le SCOT des Rives du Rhône : 10 sites identifiés ;
- lancement d'un groupe de travail « Agriculture » avec les élus des communes et les agriculteurs.

Les Zones d'Activités Économiques (ZAE)

6 ZAE sont gérées par la CCPR :

- 2 zones sont aménagées et totalement commercialisées : la zone des Bretteaux à Saint-Michel-sur-Rhône et Verlieu à Chavanay.
- 2 zones sont aménagées et totalement commercialisées avec un projet d'extension prévu au schéma d'accueil des entreprises : Guilloron à Maclas et Le Planil à Pélussin. A ce jour, la communauté de communes est partiellement propriétaire des terrains.
- 1 zone est en cours de finalisation de son aménagement et de sa commercialisation : la Bascule à Saint-Pierre-de-Bœuf / Malleval. Les constructions se sont poursuivies en 2021.
- 1 zone est en cours d'étude pour être aménagée : l'Aucize à Bessey.

En 2021, une réunion s'est tenue sur chacune des 5 ZAE gérées par la CCPR. Au total, 45 entreprises ont été réunies.

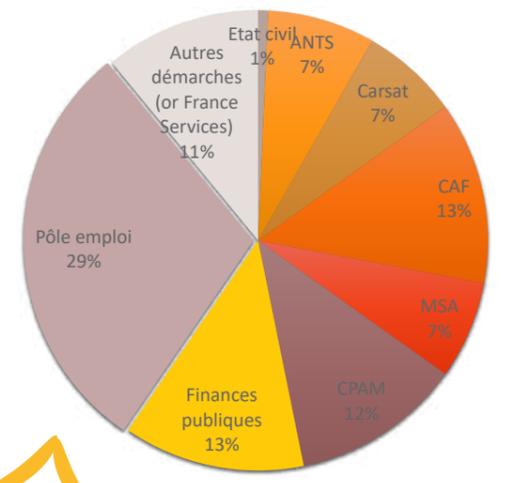


L'accueil et les services

La communauté de communes développe des services pour faciliter le quotidien de ses administrés mais souhaite aussi dynamiser le territoire en favorisant l'entrepreneuriat et la création d'emplois.

Des profils de visiteurs très variés, des demandeurs d'emploi, des salariés, des entrepreneurs, des seniors, des familles viennent pour de multiples questions (recherche d'emploi, accompagnement numérique, accès aux droits, création d'entreprises, aide au développement, garde d'enfants...).

Ces publics sont ensuite orientés et accompagnés soit directement par les agents de la Maison des services soit par l'un des 40 organismes partenaires dont 33 qui effectuent physiquement des permanences ou ateliers à la Maison des Services.



Répartition de l'accueil France Services



LA MAISON DES SERVICES



CHIFFRES CLÉS

- ▶ **10 830** contacts (téléphoniques et physiques) soit une moyenne de 43 contacts par jour.
- ▶ **716** visites recensées pour la salle multimédia en libre accès.
- ▶ **680** accompagnements numériques (demandes sur le site du pôle emploi, le site de l'ANTS pour les cartes grises, les demandes de CESU, la création de boîte mail...).
- ▶ **1** intervention auprès des élèves de 6^{ème} au collège Gaston Baty dans le cadre de l'action « Bons Usages au Numérique en direction des collégiens ».
- ▶ **37** employeurs du Pilat Rhodanien ont déposé leurs offres d'emplois à la Maison des Services pour **215** postes (70 % de postes saisonniers agricoles).
- ▶ **2** parcours CARSAT Retraite pour 30 séances (parcours pour les seniors dans le cadre d'un financement par la Carsat) ont pu se mettre en place en 2021.
- ▶ **237** entreprises renseignées (277 en 2021)
 - Conseil en création / reprise d'entreprises : **93** (hausse de 30%)
 - Aide financières (CCPR et autres) : 59
 - Info implantation (Immobilier/foncier) : 42
 - Mise en réseau : 15
 - Conseil développement de l'activité : 14
 - Urbanisme / THD : 7
- ▶ Cession d'entreprise : 7
- ▶ Les autres demandes concernent la création d'entreprises (recherche de foncier et /ou immobilier), la mise en réseau.
- ▶ **70** personnes ont fréquenté l'@telier : espace de coworking.
- ▶ **2** ateliers sur la création d'entreprises (64 participants).

Le bus de l'orientation le 8 juin 2021

Outil d'orientation itinérant conçu et réalisé par Auvergne-Rhône-Alpes Orientation avec l'appui de la Maison des Services et des partenaires. Le bus a pour vocation d'aller à la rencontre des différents publics (demandeurs d'emplois, personnes en reconversion professionnelle, jeunes en quête d'orientation...) sur l'ensemble du territoire.

Plusieurs parcours sont proposés : les métiers des services à la personne / petite enfance ; les métiers du numérique ; les métiers du transport et de la logistique.

- ▶ 16 participants aux tables rondes avec les professionnels
- ▶ 15 participants aux ateliers sur l'orientation coanimés par la MIFE Loire Sud, le Pôle emploi et la Mission Locale Gier Pilat.

2^{ème} édition du Rallye pour l'emploi les 24, 25 et 26 novembre

Le Rallye pour l'emploi est une action de dynamisation professionnelle, dans le cadre des actions d'accompagnement à l'emploi de la Maison des services, et en partenariat avec la MIFE LOIRE SUD.

L'objectif de cette manifestation - pour sa 2^{ème} édition qui s'est déroulée en novembre 2021 - est de faire découvrir à des demandeurs d'emploi des métiers et des emplois représentatifs de l'économie locale.

Fondé sur des visites d'entreprises de tailles et d'activités différentes, le rallye a mobilisé 11 entreprises (SPL ; Résidence du Lac, Résidence Les Bleuets, Ambulances du Pilat, Chieze, Laroa, Esprit bus, Black star, Actimodul, Mac DO, le Relais 42) qui ont accueilli 13 demandeurs d'emploi.

Les participants ont visité pendant deux jours les entreprises de manière ludique et dynamique. Le troisième jour a été consacré à la réalisation d'un travail créatif en commun et à un moment d'échanges entre les équipes, avec les entreprises et élus.

Les résultats de retour à l'emploi sont positifs : 6 CDD - 2 CDI -1 contrat intérimaire.

La CTG (Convention Territoriale Globale)

2021 a été l'année de la mise en place de la CTG - contrat prenant la suite du CEJ (contrat Enfance jeunesse) - en partenariat avec la CAF de la Loire.

Il s'agit d'une démarche de projet de territoire concertée entre les élus et les partenaires sur des champs d'actions autour du logement, de l'accès au droit, de l'emploi et de la précarité, de la mobilité et de l'animation de la vie sociale.

Un diagnostic et un plan d'action ont été élaborés et validés début 2022.



Les RAMPE (Relais d'Assistantes Maternelles Parents Enfants) deviennent des RPE (Relais Petite Enfance) : un changement de nom qui traduit la volonté de renforcer ce lieu d'accueil, d'information et d'accompagnement pour les assistantes maternelles, les parents et leurs enfants.

Les missions des relais ont en effet été élargies par la loi d'accélération et de simplification de l'Action Publique (dite loi Asap) de décembre 2020. Ainsi, la fonction de Guichet Unique, déjà existante au sein de la communauté de communes, devra être intégrée à tous les RPE.

Au-delà d'une information générale, les Relais Parents Enfants sont également des lieux d'accompagnement des parents dans leur fonction d'employeur. Ainsi, ils délivrent une information administrative en matière de droit du travail, les orientent vers des interlocuteurs privilégiés en cas de questions spécifiques. Les RPE sont aussi des lieux ressources pour toutes questions éducatives.

L'ACCUEIL SUR LE TERRITOIRE

478 places sur le territoire :

- ▶ 64 places d'accueil réparties sur 4 crèches intercommunales (Maclas, Pélussin, Saint-Pierre-de-Bœuf, Vérin) ;
- ▶ 20 places d'accueil réparties sur 2 micro-crèches ;
- ▶ 394 places d'accueil réparties sur 106 Assistantes Maternelles.

506
enfants
de moins
de 3 ans
en 2021 sur le
territoire.

LE GUICHET UNIQUE

- ▶ 202 demandes d'accueil en crèche.
- ▶ 28 % de ces demandes ont reçu un avis favorable.
- ▶ 111 rendez-vous parents (pour un accueil en crèche ou auprès d'une assistante maternelle).
- ▶ 129 demandes d'accueil individuel auprès d'assistantes maternelles.
- ▶ 7 demandes pour de la garde à domicile.

L'année 2021 au Relais Petite Enfance « Le Nidoux » a connu des temps forts qui ont redynamisé le relais après une année difficile pour tous :

LE RAMPE

- ▶ 106 assistantes maternelles actives sur le territoire.
- ▶ 89 temps collectifs.
- ▶ 44 assistantes maternelles ont fréquentées le RAMPE sur l'année dont (319 participants).
- ▶ 110 enfants ont participé aux temps collectifs (659 participations).
- ▶ 40 assistantes maternelles se sont formées en 2021 au Secourisme Sauveteur du Travail (SST) et au recyclage SST. Des formations utiles et adaptées qui permettent aux professionnelles de connaître les gestes qui sauvent et qui leur apprend à repérer et évaluer des situations à risques.
- ▶ 23 assistantes maternelles ont participé à une soirée conférence interactive autour de la pertinence de l'utilisation de la langue des signes avec le jeune enfant.
- ▶ Des ateliers autour du bien-être (relaxation, respiration, jeux d'expression) proposés en soirée, ont permis à plusieurs assistantes maternelles de profiter d'un temps convivial et de détente.
- ▶ La réalisation d'un CD en lien avec l'intervenant en éveil musical du relais a permis de mobiliser enfants et adultes autour d'un projet commun.

Travail en partenariat avec l'association « Les Bravos de la Nuit » autour d'un projet de territoire sur l'éveil culturel avec les conteurs Aurélie Loiseau et Guy Prunier. Un partenariat qui a débouché sur la réalisation d'un spectacle « Cape ou pas Cap' ».

LA PETITE ENFANCE



LES CRÈCHES

Crèche les P'tites Quenottes à Pélussin

- ▶ Gestion en DSP* par la SPL (Société Publique Locale du Pilat Rhodanien).
- ▶ Taux de fréquentation CAF : **83 %**
- ▶ **48** enfants accueillis en 2021.
- ▶ **219** jours d'ouverture.
- ▶ La communauté de communes a participé aux frais de fonctionnement à hauteur de **107 205 €**.

Crèche les P'tits Pilous à Maclas

- ▶ Gestion en DSP* par la SPL.
- ▶ Taux de fréquentation CAF : **81 %**
- ▶ **56** enfants accueillis en 2021.
- ▶ **233** jours d'ouverture.
- ▶ La communauté de communes a participé aux frais de fonctionnement à hauteur de **105 205 €**.

Crèche les P'tits Loupiots à Vérin

- ▶ Gestion en DSP* par l'ADMR de Saint-Pierre-de-Boeuf.
- ▶ Taux de fréquentation CAF : **77 %**
- ▶ **30** enfants accueillis en 2020.
- ▶ **217** jours d'ouverture.
- ▶ La communauté de communes a participé aux frais de fonctionnement à hauteur de **63 010 €**.

Crèche les P'tits Chaillets à St-Pierre-de-Boeuf

- ▶ Gestion en DSP* par l'ADMR de Saint-Pierre-de-Boeuf.
- ▶ Taux de fréquentation CAF : **78 %**
- ▶ **42** enfants accueillis en 2021.
- ▶ **231** jours d'ouverture.
- ▶ La communauté de communes a participé aux frais de fonctionnement à hauteur de **63 113 €**.

(*) DSP : Délégation de Service Public

LE PÔLE PARENTS

- ▶ **10** « Matins Familles » ont été réalisés en 2021,
- ▶ **26** familles et 32 enfants inscrits au Pôle Parents.
- ▶ **13** familles sont venues au moins 2 fois dans l'année.
- ▶ **1** matin familles spécial « grands-parents / parents / enfants » dans le cadre de la semaine bleue et suite au forum familles : 22 personnes dont 5 grands-parents, 9 parents et 8 enfants.
- ▶ Participation du Pôle Parents au forum familles
- ▶ **3** séances « bulles de conte » : 10 adultes et 17 enfants
- ▶ **2** ateliers yoga : 11 adultes et 14 enfants
- ▶ **1** animation « histoires en tablier lecture » : 8 adultes et 11 enfants.

Mise en place d'un partenariat avec la PMI et de « Matins Familles » (un mercredi matin par mois), avec l'objectif de permettre aux parents de se retrouver, d'échanger en étant encadrés et soutenus par des professionnels pouvant les accompagner autour de difficultés rencontrées dans leur fonction de parents.



L'URBANISME



Le service Application du Droit des Sols est un service mutualisé pour l'ensemble des communes de la communauté de communes.

Sa mission est d'instruire les autorisations d'urbanisme pour le compte des communes du territoire par le biais d'une convention.

L'instruction consiste à s'assurer que la demande comprend les pièces nécessaires à fournir, puis à vérifier la conformité du projet par rapport au Plan Local d'Urbanisme de la commune concernée.

La délivrance des permis de construire et autres autorisations d'urbanisme reste de la responsabilité des Maires.

L'effectif est composé de deux personnes à temps plein.

Le nombre de déclaration préalable - correspondant essentiellement à des travaux sur des constructions existantes - a fortement augmenté. Cela peut en partie se traduire par une tendance nationale à effectuer des travaux d'amélioration de l'habitat. De plus, les aides accordées par l'État dans le cadre du plan de relance ont conduit à une augmentation des dossiers pour des travaux d'isolation énergétique.

L'année 2021 aura été marquée par la préparation de la mise en place du projet de saisine par voie électronique pour permettre le dépôt en ligne des demandes d'autorisation d'urbanisme et l'instruction de manière dématérialisée. Cela s'est traduit par :

- ▶ l'acquisition et la mise à disposition pour les communes des modules informatiques nécessaires à ce nouveau service ;
- ▶ la formation des agents communaux aux nouveaux outils ;
- ▶ la mise en place d'une nouvelle organisation de travail applicable depuis le 1^{er} janvier 2022.

En 2021 le service a instruit 794 dossiers d'urbanisme.

	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	Rappel 2014 (DDT)
Permis de Construire	213	180	172	166	165	161	146	125
Déclaration Préalable	487	386	323	303	285	282	268	264
Permis d'Aménager	15	8	6	9	7	5	5	9
Permis de Démolir	3	3	2	0	1	2	1	1
Certificat d'urbanisme	76	136	142	103	129	109	62	26
TOTAL	794	713	645	581	587	559	482	425

- Le permis de construire : c'est l'autorisation nécessaire pour les travaux de grande ampleur.
- La déclaration préalable : elle concerne les travaux plus modestes.
- Le permis d'aménager : formalité requise pour la création des lotissements.
- Le permis de démolir : en cas de démolition sans reconstruction.
- Le certificat d'urbanisme : c'est un acte administratif dont la valeur demeure principalement informative. Il indique les règles d'urbanisme applicables à un terrain donné (limites, taxes, accès aux équipements publics, etc.)

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



Le partenariat TEPOS (Territoire à Énergie POSitive) Saint-Etienne Métropole (SEM) / Pilat

En 2021, poursuite du second TEPOS, engagé en 2019 pour 3 ans, à l'échelle de SEM et du Pilat (CCPR, CCMP et Parc du Pilat).

Le programme d'actions de cette seconde phase se structure autour des « briques » :

- ▶ gouvernance ;
- ▶ énergies renouvelables et de récupération,
- ▶ ressources / efficacité matière,
- ▶ urbanisme / aménagement,
- ▶ bâtiment / habitat,
- ▶ acteurs économiques.

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) des Rives du Rhône

Le SCOT des Rives du Rhône a été approuvé le 28 novembre 2019.

Le Document d'orientations et d'Objectifs a été présenté devant les membres de la commission « aménagement du territoire, urbanisme et habitat » en début d'année.

Par ailleurs, au cours de l'année 2021, la communauté de communes a analysé le PLH 2018 - 2024 au regard de l'ensemble des prescriptions du SCOT approuvé en 2019 afin d'envisager la modification du PLH pour cette mise en compatibilité.

Pour rappel, Les PLU et le PLH doivent être compatibles avec le SCOT des Rives du Rhône dans un délai de trois ans après l'approbation du SCOT (avant le 28 novembre 2022).

La Mobilité

Dans le cadre de la Loi d'Orientation des Mobilités, la communauté de communes a engagé, dès 2020, une réflexion sur la prise de compétences mobilité. Cette loi demandait aux communautés de communes n'ayant pas cette compétence de se positionner avant le 31 mars 2021.

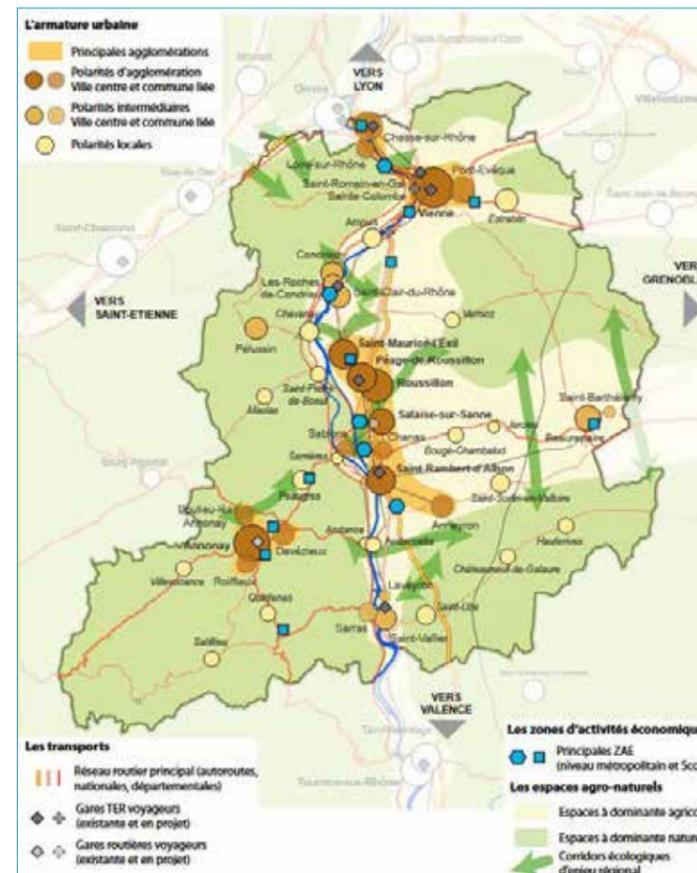
Dès 2020, la communauté de communes a mis en place un groupe de travail afin de recenser l'ensemble des actions « mobilité » sur le territoire et de réfléchir sur cette prise de compétence possible. Les élus ont choisi de ne pas l'exercer mais ont saisi l'opportunité qu'offrait la Région Auvergne-Rhône-Alpes d'établir une convention afin de mener des actions communes, ciblées sur le territoire.

Cette convention, validée le 16 décembre 2021 par le conseil communautaire et le 18 décembre 2021 par la Région établit plusieurs axes d'actions parmi lesquels le transport solidaire et la promotion des mobilités actives notamment la réflexion pour la réalisation d'un « schéma cyclable » à l'échelle du Pilat Rhodanien.

L'urbanisme

Les élus du Bureau ont engagé une réflexion sur la possibilité de mise en œuvre d'un PLU à l'échelle intercommunale dans le cadre de la loi ALUR (Accès au Logement et un Urbanisme Renoué). Dans le cadre de cette loi, les communautés de communes qui n'étaient pas devenues compétentes en matière de PLU, le devenaient de plein droit le 1er juillet 2021 (sauf si au moins 25 % des communes représentant au moins 20 % de la population s'y opposent par délibération).

Six communes sur quatorze, représentant 43% de la population, ont choisi de conserver l'élaboration des PLU à l'échelle communale. Passé ce refus, plusieurs communes ont exprimé leur souhait de mener une réflexion de l'urbanisme à l'échelle intercommunale bien en amont de la prochaine date butoir (6 mois après les élections de mars 2026).





L'HABITAT

Poursuite du PLH 2018 / 2024

L'année 2021 se caractérise par la poursuite de la mise en œuvre du deuxième Programme Local de l'Habitat (PLH 2018-2024) avec un objectif important de réhabilitation des logements pour les publics Anah (PIG départemental) et public hors Anah (plateforme de rénovation énergétique).

Le PLH 2 comporte 4 orientations et 11 actions (le détail des actions menées est consultable sur les bilans annuels du PLH 2018-2024).

Etude pré-opérationnelle au service de projets communaux

Cette étude, co-pilotée avec l'ÉPORA (Établissement Public de l'Ouest Rhône-Alpes), a pour objectif d'identifier les sites à enjeux sur cinq communes de la CCPR (Pélussin, Chavanay, Maclas, Saint-Pierre-de-Bœuf et Saint-Appollinard) aussi bien en termes de secteurs bâtis que de secteurs d'urbanisation future qui sont stratégiques et dont la mise en œuvre opérationnelle semble difficile.

Cette étude est centrale dans le programme d'actions du PLH car elle conditionne et détermine les périmètres de certaines actions et certaines aides financières de la communauté de communes.

En 2021, des fiches actions, par gisements stratégiques retenus (qui nécessiteraient une intervention de la collectivité publique), ont été rédigées. Afin de faciliter l'intervention de la collectivité, des fiches « outils » sur les possibilités d'interventions « réglementaires », d'intervention financières et sur les actions foncières mobilisables ont été rédigées. L'objectif est de permettre le volet opérationnel sur ces gisements.

CHIFFRES CLÉS

- ▶ **45** dossiers de demandes d'aides communautaires ont été validés par la CCPR (30 dossiers en 2020).
- ▶ **21** dossiers adaptation du logement au vieillissement et au handicap dans le cadre du PIG départemental d'amélioration de l'habitat privé.
- ▶ **9** dossiers d'aide à la réhabilitation de logement dans le cadre du PIG départemental d'amélioration de l'habitat privé (dont 8 dossiers éligibles à la Région grâce au conventionnement avec la CCPR).
- ▶ **15** audits énergétiques financés par la CCPR.
- ▶ **35 000 €** de subventions dans le cadre du PLH accordées par la CCPR au cours de l'année 2021.
- ▶ **13 140 €** de frais de dossier reversés dans le cadre du PIG Départemental d'amélioration de l'habitat privé en 2021.
- ▶ Participations financières des partenaires en 2021 : ADIL **1 847 €** et **3 358 €** pour le Fonds Solidarité Logements.
- ▶ Pour le service Habitat **265** contacts téléphoniques et **6** rencontres.



L'HABITAT



TEMPS FORTS

- ▶ 25 mars 2021 : renouvellement de la convention de partenariat à l'ADIL (Agence départementale d'information sur le logement) de la Loire.
- ▶ 20 mai 2021 : convention de partenariat avec l'ALEC 42 (Agence Locale de l'Énergie et du Climat de la Loire) pour un financement de 0,70 € par habitant soit 12 024,60 €.
- ▶ 20 mai 2021 : validation du bilan annuel de la 2^{ème} année du PLH en conseil communautaire.

Programme d'Intérêt Général (PIG) départemental 2018-2022

Le deuxième Programme d'Intérêt Général (PIG) départemental d'amélioration de l'habitat privé du Département de la Loire mis en place par l'État et le Département de la Loire est opérationnel depuis le mois de janvier 2019. Les objectifs de ce PIG sont les suivants : lutter contre la précarité énergétique (réalisation d'économie d'énergie) et adapter les logements aux besoins des personnes en perte d'autonomie. Pour animer ce PIG, un opérateur agréé, SOLIHA Loire a été retenu. La CCPR prend en charge une partie des frais de dossiers réalisés sur le territoire.

En 2021, on peut noter un nombre de dossiers en progression notamment sur la thématique adaptation des logements au vieillissement et au handicap (cf. encadré chiffres clés).

Service Public de la Performance Énergétique (SPPEH)

Au cours de l'année 2021, les aides financières de l'ADEME et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes ont été restructurées pour s'inscrire dans le nouveau programme national « SARE » (Service d'accompagnement pour la rénovation énergétique) initié par le Ministère de la Transition écologique et solidaire et le Ministère de la Ville et du Logement.

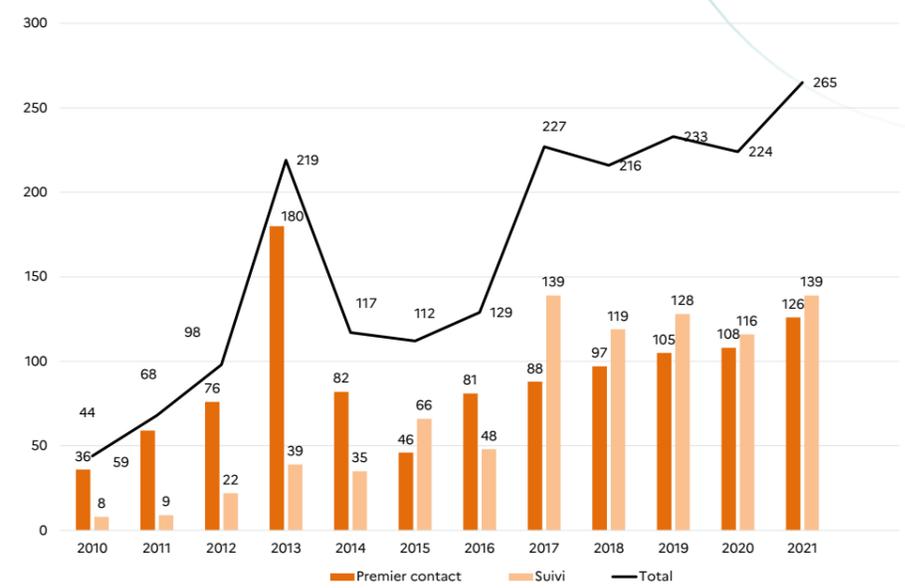
Ce programme est financé par les Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) et a pour objet un service d'accompagnement à la rénovation à destination des ménages et des professionnels (Appel à Manifestation d'Intérêt SPPEH – Service Public de la Performance Énergétique des Habitations). Les élus des EPCI de la Loire s'appuient sur Rénov'actions 42 qui est structuré et opérationnel à l'échelle du Département de la Loire.

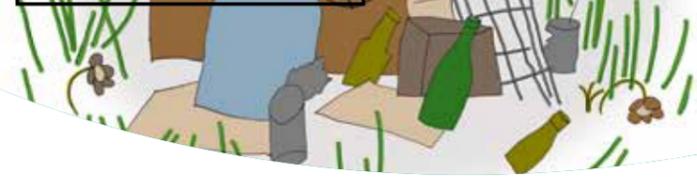
ZOOM SUR...

Rénovation énergétique (Rénov'actions 42)

422 administrés du territoire du Pilat Rhodanien ont sollicité Rénov'actions 42 (contre 443 en 2020). Nous observons une légère baisse du nombre de demande sur le territoire (diminution identique au reste du territoire ligérien). Ramenés à la population, les habitants du Pilat Rhodanien sollicitent davantage Rénov'actions 42 que la moyenne départementale (24,5 conseils pour 1 000 habitants pour la CCPR contre 21,4 conseils pour 1 000 habitants à l'échelle du département). Les permanences à Pélussin (une journée par mois à la Maison des Services) permettent de concrétiser la présence de Rénov'actions 42 sur le territoire et répondre à nombre de personnes.

Évolution des contacts habitat





L'ENVIRONNEMENT



L'eau

Depuis le 1^{er} janvier 2020, la production et la distribution de l'eau aux 14 communes du territoire sont assurées par un unique délégataire de service.

SAUR gère ainsi deux contrats, pour le compte de l'intercommunalité :

- un contrat historique sur le secteur du bourg de Chavanay, dont la fin a été anticipée au 31 décembre 2021 (intégration au contrat principal au 1^{er} janvier 2022).
- un contrat principal sur toutes les autres communes et les hameaux de Chavanay, signé pour 8 ans et couvrant la période 2020-2027.

La production de l'eau potable est réalisée à partir des puits de la Vallée du Rhône d'une part et des sources du massif du Pilat d'autre part.

Le réseau de distribution s'étend sur 351 km et alimente 8 751 abonnés (données 2020).

Le rendement du réseau est satisfaisant : 90,8 % sur le bourg de Chavanay et 82,5 % sur le reste du territoire.

Les travaux de renouvellement du réseau, l'investissement pour la création de nouveaux équipements ou l'aménagement d'ouvrages existants, sont portés directement par la communauté de communes.

PERSPECTIVES 2021 / 2022

- Contrat unique sur l'ensemble du périmètre intercommunal au 1^{er} janvier 2022.
- Finalisation des derniers chantiers de réhabilitation des réseaux d'eau dans le cadre du Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI) 2018/2021.
- Finalisation des travaux de remplacement des branchements plomb résiduels, au 1^{er} trimestre 2022.
- Poursuite de la réflexion pour l'amélioration de la qualité des sources de Véranne.
- Lancement d'un marché pluriannuel de travaux pour la sécurisation des ressources (clôtures et portails autour des sources et des puits de captage d'eau potable).

L'ENVIRONNEMENT

La gestion des déchets

La communauté de communes exerce la compétence collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés.

Cela recouvre les ordures ménagères résiduelles (collecte en bacs), le tri sélectif (collecte en apport volontaire au niveau des points tri), et les déchets déposés en déchèterie.

Le service est principalement financé par la redevance incitative (RI).

Le produit de la RI en 2021 s'élève à 1 463 448 € (1 374 193 € en 2020).

CHIFFRES CLÉS 2021

- **2 175** tonnes d'ordures ménagères collectées : hausse de 1,7 % par rapport à 2020. Depuis la mise en place de la redevance incitative, entre 2012 et 2021, la baisse globale se porte à 376 % en tonnes et 41,2 % en ratio kg/an/habitant.
- **1 602** tonnes de déchets recyclables collectés, soit une progression de + 2,9 % par rapport à 2020, dont 135 tonnes de refus de tri (soit l'équivalent de 8 kg/an/habitant).
- **5 469** tonnes de déchets collectés en déchèterie, soit +4,4 % par rapport à 2020, dont une forte proportion est envoyée vers le réemploi ou en filière de valorisation (matière, organique ou énergétique). Les évolutions les plus importantes sont observées sur les gravats (+24,1 %) et les déchets d'ameublement (+17,8 %).
- **39 199** entrées en déchèterie (particuliers, artisans et communes), soit une baisse de la fréquentation de 3,2% par rapport à 2020. Les modalités d'accueil sur RDV sur l'intégralité de l'année explique cette évolution.
- **98 %** c'est le taux de valorisation global de l'ensemble des déchets pris en charge par le service (le taux de valorisation globale correspond au rapport entre la quantité de déchets valorisés (matière ou énergie) et la quantité totale des déchets générés).

FAITS MARQUANTS

- Lancement des travaux de réhabilitation de la déchèterie à Pélussin.
- Poursuite de la lutte contre les dépôts sauvages avec la refacturation des frais de collecte aux personnes identifiées (49 refacturations en 2021)
- Poursuite du travail engagé par le Groupement d'Autorités Concédantes (GAC), en collaboration avec les collectivités adhérentes du SYDEMER et le SICTOM Velay-Pilat, relatif à la création d'un centre de tri adapté aux extensions de consignes de tri des plastiques (obligation réglementaire à compter de 2023) : choix du concessionnaire pour le futur centre de tri.
- Organisation d'une campagne de collecte des déchets d'amiante auprès des particuliers en octobre (environ 12 tonnes collectées au profit de 29 usagers).
- Poursuite de la vente de composteurs à tarifs préférentiels.



PERSPECTIVES 2021 / 2022

- Finalisation de la réhabilitation de la déchèterie à Pélussin avec la mise en place d'un contrôle d'accès à la déchèterie.
- Réhabilitation du quai de transfert des ordures ménagères ainsi que de la plate-forme des déchets verts en vue de l'apport direct par les particuliers.
- Poursuite de la réflexion sur la gestion des déchets des professionnels sur le territoire et sur l'opportunité d'un projet de déchèterie dédiée aux professionnels.
- Préparation au passage des nouvelles consignes de tri des plastiques : construction et exploitation d'un centre de tri adapté par le concessionnaire choisi par le GAC, renforcement du dispositif de pré-collecte (colonnes de tri), réflexion sur l'adaptation du schéma de collecte.
- Poursuite de la réflexion sur les conditions de mise en œuvre du tri à la source des bio-déchets (obligation réglementaire à compter du 31/12/2023).

FAITS MARQUANTS EN 2021

- Création du réseau AEP sur le quartier de l'Avenir à Maclas, en groupement avec la commune (28 900 € HT).
- Renouvellement et extension du réseau AEP sur le secteur de Jassoux / Grand Val à Chavanay, en groupement avec la commune (28 800 € HT).
- Poursuite des travaux de remplacement des branchements plomb résiduels (travaux pluriannuels), intervention sur les secteurs de Saint-Pierre -de-Bœuf et Chavanay.
- Poursuite des travaux de réhabilitation des réseaux d'eau dans le cadre du Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI) 2018 / 2021 : en 2021, les chantiers se sont déroulés à Malleval (secteur Martel / Perrin), à Véranne (hameau du Buisson) et Saint-Michel-sur-Rhône (au Rampot et à l'Arnaude), pour un montant global de 590 600 € HT.

- Poursuite des études relatives à la protection des puits de Jassoux vis-à-vis des eaux pluviales de la RD 1086, sur les communes de Chavanay et de Saint-Michel-sur-Rhône avec la validation des projets par les services de l'Agence Régionale de la Santé.
- Lancement de la mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux de sécurisation de la conduite reliant la station de Jassoux au réservoir de Périgneux (doublement de la conduite de transfert sur la commune de Saint-Michel-sur-Rhône).
- Lancement de la mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux de renforcement des capacités du réservoir des Croix, sur la commune de Pélussin.
- Poursuite du dossier de DUP pour la mise en service du Puits de Grand Val (commune de Chavanay).



L'ANC (Assainissement Non Collectif)

La communauté de communes exerce la compétence Assainissement Non Collectif (ANC).

La compétence Assainissement Collectif est exercée par les communes du territoire, en dérogation à la loi NOTRe, suite à l'activation du principe de minorité de blocage sur le territoire de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien.

En conséquence, la compétence assainissement collectif restera communale jusqu'à 2026, échéance réglementaire.

Etat de la conformité des installations à l'échelle intercommunale

Communes	Nombre d'usagers	Nombre d'installations	AVIS CONFORME		AVIS NON CONFORME		
			avis sans réserve P4	avis avec réserves P3	sans délai de réhabilitation P2	avec délai de réhabilitation P1	absence délai de réhabilitation P0
BESSEY	28	28	6	12	5	2	2
CHAVANAY	289	258	63	103	69	29	10
CHUYER	231	219	52	44	79	44	5
LA CHAPELLE VILLARS	189	176	41	28	88	21	4
LUPE	8	8	0	5	1	2	0
MACLAS	54	50	15	18	11	5	2
MALLEVAL	144	140	43	17	50	27	5
PELUSSIN	528	485	147	78	196	62	18
ROISEY	79	76	12	9	28	12	10
ST-APPOLINARD	133	124	21	25	45	28	9
ST-MICHEL-SUR-RHONE	119	115	27	47	22	13	7
ST-PIERRE DE BOEUF	149	149	29	40	46	25	2
VERANNE	178	171	55	61	35	13	12
VERIN	32	29	4	15	7	4	1
S/TOTAL			515	502	682	287	87
TOTAL	2 161	2 028		1 017		1 056	

FAITS MARQUANTS

- Choix des prestataires de contrôles suite à la consultation lancée fin 2020 :
 - contrôles périodiques confiés à SOGEDO,
 - contrôles de vente confiés à HOLOCÈNE,
 - contrôles de conception et d'exécution confiés à CHOLTON.
- Renouvellement du marché de prestations pour les études de sol (étude à la parcelle obligatoire dans le cadre des dossiers de conception), entreprise GEOA retenue.
- Renouvellement du marché de prestations de vidanges, entreprise CHEFNEUX retenue.
- Relance des acquéreurs de biens immobiliers dont le dispositif d'ANC est non conforme (obligation de travaux dans le délai d'un an, suite à la vente) : envoi des premiers courriers d'information en lien avec les communes avec application de pénalités.

LE TOURISME



L'Office de Tourisme

La communauté de communes confie, à l'office de tourisme du Pilat, les missions d'accueil et de promotion touristique de son territoire.

Ses principales activités en 2021 ont été :

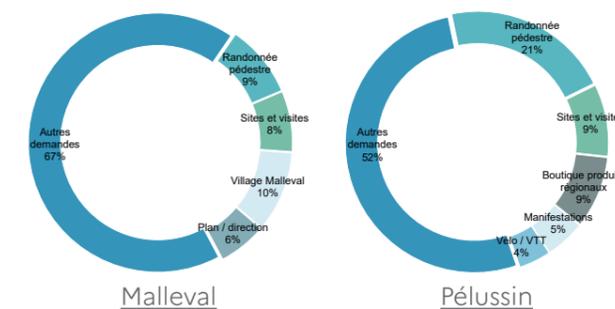
- l'accueil touristique à l'Office de Tourisme (OT) et la promotion touristique en coordination avec le Parc Naturel Régional du Pilat et les communautés de communes (Monts du Pilat et Pilat Rhodanien) ;
- la mise en place d'animations sur le territoire : pots d'accueil, visites guidées...
- les relations avec les prestataires du territoire : visites de prestataires adhérents, communication sur les différentes manifestations du territoire ;
- la saisie d'informations touristiques dans APIDAE ;
- les éditions du calendrier des fêtes et des affiches des manifestations du Pilat ;
- la commercialisation de prestations de services touristiques (visites, journées, séjours ...)
- les activités d'accompagnements : visites guidées (Chavanay, Malleval, Péluissin), visites animées pour les classes, accompagnement en randonnée et course d'orientation ;
- les relations presse et influenceurs (blogueurs, Instagram).

Les animations

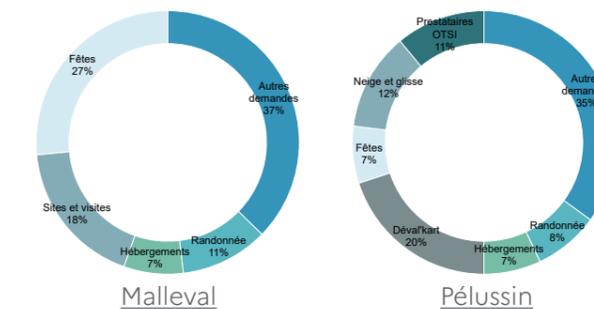
La fréquentation des bureaux du Pilat Rhodanien a été assez inégale, entre Malleval qui continue à voir sa fréquentation augmenter et Péluissin qui suit une tendance inverse.

Une deuxième saison de suite difficile à analyser, tant elle a été, de nouveau, perturbée par la crise sanitaire mais aussi par une météo particulièrement humide et capricieuse.

Typologie des demandes à l'accueil



Typologie des demandes au téléphone



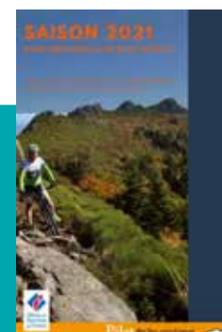
CHIFFRES CLÉS 2021

Office à Péluissin

- 5 067** visiteurs : - 27 % / saison 2019 : 7 078.
- 96 %** de la clientèle est française dont + de 50 % de la région Auvergne Rhône-Alpes.
- 4 %** c'est la fréquentation étrangère avec comme principales nationalités : Les Pays-Bas, la Belgique, l'Allemagne, le Royaume-Uni.
- 32,1** c'est le nombre moyen de visiteurs à l'office pour 230 journées d'ouverture (en 2020 : 220 jours d'ouverture et 32 visiteurs / jour).

Office de Malleval (ouvert de mai à octobre)

- 3 918** visiteurs : + 34 % / saison 2019 : 2 924.
- 7 %** c'est la fréquentation étrangère (8 % en 2020).
- 34** c'est le nombre moyen de visiteurs pour 97 journées d'ouverture (en 2020 : 86 jours d'ouverture et 34 visiteurs / jour).



Sites Internet et réseaux sociaux

- Site www.pilat-tourisme.fr : **219 834** visiteurs uniques (+0,6 %) / 331 886 visites.
- Site www.pilat-rando.fr : **67 805** visiteurs uniques (+21,8 %) / 93 887 visites.
- Facebook : **13 000** abonnés (+25 % / 2020)
- Instagram : **6 000** abonnés (+ 30 % / 2020)

Les animations

- 561** visiteurs (70 dates) lors des visites estivales quotidiennes de Malleval.
- 30** personnes (6 dates) lors des pots d'accueil à Péluissin.

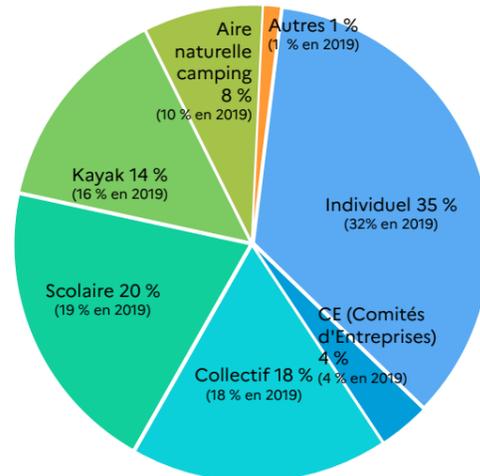


La base de loisirs

Malgré les différentes mesures d'adaptation face à l'épidémie de Covid-19, la saison de la base de loisirs est positive.

En 2021, les activités ont eu un vif succès auprès des centres de loisirs et des établissements scolaires de la région lyonnaise et stéphanoise. La base de loisirs a quasiment retrouvé la fréquentation d'avant la crise sanitaire. L'espace détente a connu un vrai succès et a accueilli de nombreux promeneurs.

Répartition des recettes de l'Espace Eaux Vives par clientèle



Répartition des recettes des structures de la base de loisirs



Une baisse des recettes a été constatée en début de saison, notamment en raison de l'absence des kayakistes étrangers.

Le camping de la Lône

Le camping de la Lône a été ouvert à partir du 5 juin au lieu du 1^{er} avril. Un protocole sanitaire a été mis en place.

La fréquentation des centres de loisirs a été réduite et pour ceux qui ont maintenu leur séjour, ils sont venus essentiellement au mois de juillet.

La fréquentation principalement française et de proximité s'est réalisée avec de nombreuses réservations « de dernière minute » et essentiellement sur juillet et août.

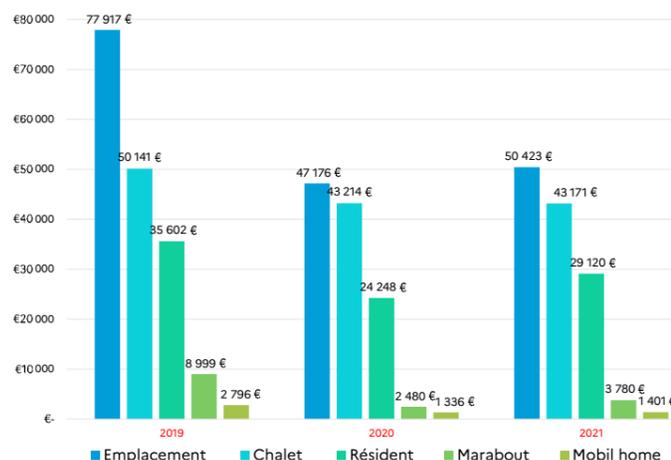
Le camping de la Lône a été ouvert à partir du 5 mai. Une mauvaise météo en mai et juillet avec des pluies abondantes a entraîné des inondations et a condamné une dizaine d'emplacements.

La clientèle ayant séjourné aux chalets du camping a été très satisfaite de la rénovation des salles de bains.

Écart entre l'année 2019 et 2021

	%	Écart en €
Espace Eaux Vives	- 12 %	- 70 251 €
Camping de la Lône	- 26 %	- 45 980 €
Maison de la Lône	- 22 %	- 19 357 €

L'année 2020 n'a pas été prise comme référence, en raison de la crise sanitaire.



En mars 2021, les travaux de plantation de l'arboretum sur la base de loisirs ont débuté.

Plusieurs peupliers ont été abattus afin de mettre en sécurité la base de loisirs.

Puis différentes variétés d'arbres tels que des chênes, des érables, quelques tilleuls et quelques conifères notamment des séquoias et des cyprès chauves ont été plantés.

Ce projet s'inscrit dans une démarche de développement durable.



LES REALISATIONS / LES INVESTISSEMENTS

- ▶ Revêtements sol antidérapant dans la salle d'équipement.
- ▶ Rénovation des salles de bains des chalets du Camping de la Lône.
- ▶ Remise en état des voies de circulation du Camping de la Lône et de l'Espace Eaux Vives et reprise de regards cassés.
- ▶ Rénovation de la plage de la piscine au camping de la Lône.
- ▶ Achat d'une nouvelle remorque et d'une cuve.
- ▶ Arboretum : plantation de nouveaux arbres sur la base de loisirs.
- ▶ Mise en sécurité de la base de loisirs avec l'abattage d'arbres.
- ▶ Installation de casiers / vestiaires à la Maison de la Lône.



ESCAPE GAME

PANIQUE DANS LA BIBLIOTHEQUE

CENTRE CULTUREL

La commission Culture regroupe les thématiques du cinéma et du réseau des médiathèques mais également des questionnements autour des animations et des partenaires peuvent être abordés.

L'enseignement musical à l'école est également rattaché à cette commission.

La médiathèque Le Shed

La médiathèque a dû s'adapter tout au long de l'année pour proposer ses services aux administrés dans le contexte des contraintes sanitaires imposées :

- ▶ ouverture au public du mercredi au samedi soit 15 heures hebdomadaires ;
- ▶ obligation du pass sanitaire pour l'équipe ;
- ▶ création d'un poste de contrôle du pass sanitaire en ouverture au public (poste essentiellement assuré par les agents de la médiathèque ce qui nécessite une réorganisation du travail) ;
- ▶ quelques difficultés relationnelles avec les usagers du fait de la mise en place du pass sanitaire.

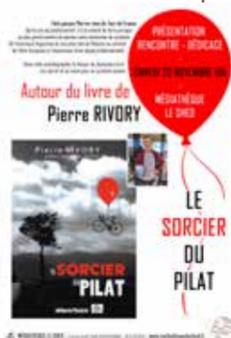
CHIFFRES CLÉS

- ▶ **2 816** emprunteurs actifs (3 071 en 2020) dont 1 615 (57 %) sur la médiathèque Le Shed à Pélussin.

	2021	2020	2019	2018
Chavanay	326	348	427	393
La-Chapelle-Villars	54	63	63	67
Maclas	292	308	348	349
Malleval	69	62	75	86
Pélussin	1615	1779	2015	2068
Roisey	30	31	34	33
St-Appolinard	87	96	103	99
St-Michel-s/Rhône	67	66	78	78
St-Pierre-de-Bœuf	134	162	171	151
Vérane	71	80	95	88
Vérin	71	76	81	87
Total	2816	3071	3490	3499

LES ANIMATIONS EN 2021

- ▶ Exposition Artampillage : linogravures d'Elsa Cicchetti.
- ▶ Accompagnement des écoles et acquisition de documents sur la thématique des « Super-Héros » en partenariat avec la Résidence d'Aurélie Loiseau, Les Bravos de la Nuit et la Maison des Services).
- ▶ Partenariat avec la Cie Troisième Rêve « Au-delà les oiseaux », hors les murs au Parc Gaston Baty.
- ▶ Escapes Games organisés sur les vacances scolaires (résolution d'une énigme en groupe constitué d'adultes et d'enfants) : vif succès d'une animation à petite jauge, intergénérationnelle et « dans l'air du temps ».
- ▶ 9 séances d'Ateliers philo d'1h30 proposées sur le dernier trimestre 2021 et encadrées par Delphine Tchoulfian, à destination des enfants de 6 à 12 ans sur des thématiques positives telles le bonheur, l'écologie (en lien avec le festival du Cinéma solidaire) et la gourmandise.
- ▶ « Calamity Jane » : exposition des originaux de la BD d'Adeline Avril, visite commentée de l'exposition par l'artiste et accompagnement de la projection du film d'animation au CinéPilat.
- ▶ « Le Sommet des Dieux » : focus sur la BD en lien avec la sortie d'une adaptation en film d'animation, soirée spéciale au cinéma en présence de la librairie spécialisée BD « Les Bulles de Vienne » et du producteur du film d'animation.
- ▶ Cycle d'accueils scolaires organisé sur la thématique de l'environnement avec acquisition de documents, présentés sous la forme d'exposition durant le mois de novembre, en lien avec le Festival du Cinéma solidaire organisé par le Parc du Pilat.
- ▶ Restitution des ateliers Carbone organisés par le parc : très faible fréquentation.
- ▶ Rencontre dédicace de Pierre Rivory pour son livre « Le sorcier du Pilat ».
- ▶ Présentation des collections de Noël dans la salle d'animation décorée + la Ronde des livres de Noël : présentation d'histoires animées par l'équipe de bénévoles de la médiathèque et l'association « Des Amis et Des Livres ».



LE CENTRE CULTUREL

Le CinéPilat

Après plus de 6 mois de fermeture, le 19 mai 2021, le CinéPilat a rouvert avec la contrainte d'une réorganisation permanente (jauge, horaires du couvre-feu, contrôle du pass sanitaire).

Cette année complexe a nécessité une capacité d'adaptation de la part des bénévoles et des agents. Aux contraintes sanitaires, se sont ajoutées les problématiques liées à la programmation (calendrier de sortie mouvant, déprogrammations de dernière minute puis une offre pléthorique de films créant un effet « d'embouteillage ». De nombreux films n'ont pas rencontré leur public, ce dernier devant également reprendre l'habitude du chemin des salles obscures.

Les annulations et reprogrammation des séances scolaires ont été nombreuses.

CHIFFRES CLÉS

- ▶ **12 289** entrées CNC (9 252 en 2020 / 26 546 en 2019) dont :

- **1834** entrées pour les séances scolaires (299 entrées pour les dispositifs nationaux et 1 535 entrées pour les séances « à la carte »).

Une hausse de 31 % par rapport à 2020 et une baisse de 53 % par rapport à 2019 (année de référence). Au niveau national : baisse de 55 % / 2019 (si on ramène l'activité sur les 7 mois d'ouverture, la baisse est de 8,5 % / même période en 2019) et + 47 % / 2020. La fréquentation du CinéPilat se situe dans ces tendances.

- ▶ **435** séances (360 en 2020) dont :
 - 38 séances événements (23 Jeune Public)
 - 4 séances seniors
 - 4 séances Ciné-Collection.

- ▶ **29** spectateurs en moyenne par séance (39 en 2019)

Ateliers d'éducation aux images « hors les murs » pendant la fermeture du cinéma :

- ▶ **304** élèves : 11 interventions en classe + 2 en médiathèque avec le centre de loisirs de Pélussin (9 classes, 5 établissements).

Subventions dans le cadre du plan de relance et de soutien à la filière de l'exploitation cinématographique (depuis 2020) :

- ▶ 6231 € : Soutien automatique renforcé CNC.
- ▶ 1 310€ : Fonds de sauvegarde CNC.
- ▶ 4 206 € : Aide transversale de compensation des pertes CNC.
- ▶ 2 312€ : Allocation complémentaire de l'aide transversale.

Le CinéPilat conserve son classement Art et Essai ainsi que les labels « Jeune Public » et « Patrimoine et Répertoire », et bénéficie ainsi d'une subvention de fonctionnement de 12 354€.

Le box office du CinéPilat...

Il se caractérise surtout par les films de reprise, un film événement ainsi que les sorties de fin d'année et un film joué en séance scolaires à la reprise des vacances d'octobre 2020).

En 2021, la part de marché des films français est de 40,8 %, soit 39,2 millions d'entrées ; celle des films américains atteint 42,4 %, ce qui représente 40,8 millions d'entrées ; enfin les films d'autres nationalités cumulent 16,8 % de part de marché et 16,1 millions d'entrées en salles.

FILMS	Nombre séances	Spectateurs	Spect. / Séance
Adieu les cons	9	539	59,89
Kaamelott volet 1	11	449	40,82
Les Tuche 4	8	414	51,75
Encanto la fantastique	8	407	50,88
Calamity une enfance	10	357	35,70
Un triomphe	9	285	31,67
Dune	7	275	39,29
Aline	8	270	33,75
Mourir peut attendre	7	253	36,14
Eiffel	4	251	62,75

LES ANIMATIONS

Les séances spéciales et animations ont redynamisé la reprise, le public était en attente d'événements et l'ambiance des « après-séances ».

Programmation d'animations communes pendant le festival Les Bravos de la Nuit, Les Toiles des Mômes et le Festival du cinéma solidaire ;

- ▶ Calamity Jane : exposition, film, séance de dédicace et rencontre avec Adeline Avril.
- ▶ Festival Jeune Public « Les Toiles des Mômes » (vacances de la Toussaint) : 15 séances / 415 spectateurs (563 en 2020 / 587 en 2019) et franc succès des ateliers proposés.
- ▶ Cinéma d'animation en décembre : *En attendant la neige*. Séance jeune public suivie d'un atelier découverte des coulisses de fabrication d'un film d'animation avec le professionnel François Lignier.
- ▶ Festival Les Bravos de la Nuit – août : *Kéryty la maison des contes*, précédée d'une histoire contée par Aurélie Loiseau, en écho à son spectacle Cape ou pas Cap'.

Avec les CinéPampilles

- ▶ Soirée médiévale avec le film *Kaamelott - 1er volet* avec la Ghilde des 3 Dents.
- ▶ Soirée Horreur : double film - *Freddy les griffes de la Nuit* + *Candyman*.
- ▶ Soirée Frites et Pull de Noël avec le film « *Les Tuche 4* » : concours du plus beau pull + « baraque à frites » devant le cinéma

Les équipes de films accueillies :

- ▶ Jean-Charles Ostorero, co-producteur : *Le Sommet des Dieux* ; Mathilde Syre, réalisatrice : *Champs de luttes, semeur d'utopie* ; Sophie Tavert Macian, réalisatrice : *Traces* (court-métrage) ; Christophe Tardy, réalisateur : *Là, où le temps s'est arrêté*.

ÉLÉMENTS FINANCIERS

2021 | RAPPORT D'ACTIVITÉ



BESSEY
CHAVANAY
CHUYER
LA CHAPELLE-VILLARS
LUPÉ
MACLAS
MALLEVAL
PÉLUSSIN
ROISEY
SAINT-APPOLINARD
SAINT-MICHEL-SUR-
RHÔNE
SAINT-PIERRE-DE-BOEUF
VERANNE
VÉRIN

Communauté de Communes du Pilat
Rhodanien

9 rue des Prairies - 42410 PÉLUSSIN

Tél. 04 74 87 30 13 - ccpr@pilatrhodanien.fr

www.pilatrhodanien.fr

Rapport d'activité de la
Communauté de Communes du Pilat Rhodanien

Crédits photos : CCPR, Pixabay, Fotolia

Impression : Imprimerie Caradiot PéluSSin

Imprimé sur du papier recyclé.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042120395-2021-07-16-DE

042120395-2021-07-16-DE

Réception par le préfet : 12/07/2022

Attaché : 09/07/2020